Charte d'adhésion au projet Ropi

Émanant d'actions menées par des citoyens montois pour la promotion d'une économie socialement et environnementalement soutenable, le projet vise à mettre en place une monnaie complémentaire à l'euro dans la région de Mons-Borinage.

Un triple objectif

- Relocaliser l'économie afin de se préparer aux défis environnementaux et au pic pétrolier,
- remettre le citoyen au cœur des débats et prises de décisions, notamment à propos des questions financières, monétaires etdes processus de production,
- proposer une alternative à la monnaie dominante basée sur les revenus du capital et génératrice d'inégalités sociales.

La monnaie complémentaire mise en place – le Ropi – entend réaliser ces objectifs par le soutien qu'elle apporte aux **petites structures** et **commerces de proximité**, face à la grande distribution, les multinationales, et les franchises.

Engagementⁱ

En tant que prestataire de biens de services (distributeurs, fournisseurs, transformateurs ou producteurs), nous adhérons par cette charte au projet Ropi mis en place par l'asbl Ropi.

Nous nous engageons à promouvoir le Ropi et les valeurs éthiques qu'il sous-tend,

- en acceptant le Ropi comme moyen de paiement.
- en sensibilisant les citoyens à ce nouveau moyen d'échange porteur de valeurs.

Fait à :	Date:	
	Nom, prénom :	
Nom du commerce	, société, association :	
	Signature :	

Comme tous les autres textes régissant l'asbl, cette charte est évolutive et amendable.